

Séance du : 12 novembre 2018

n° 53/2018

L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 29 octobre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Nicole DURY, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Nathalie NACCACHE, Catherine PUIG, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAULT.

Avaient donné pouvoir :

M.BROUSSE à JP.FLUMIAN, C.CABROL à B.MERLIN.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

Délégués suppléants :

Mrs Roger DUFOUR, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LANDET, Robert MASSICOT, Benoit MERLIN.

Excusés :

Mmes Nelly CALMET, Francette ROS-NONO.

Mrs Jean-Claude de BORTOLI, Pierre IZARD, Jean-Pierre QUAGLIERI.

Objet : Approbation de l'Avant-Projet définitif et de son enveloppe financière pour le projet de réhabilitation / extension du siège administratif du PETR

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Vu la délibération 51/2017 du 11 septembre 2017, adoptant le programme des travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagement du siège administratif du PETR du Pays Lauragais situé à Montferrand et son enveloppe financière prévisionnelle,

Vu la délibération n°10/2018 du 12 février 2018, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture l'ATELIER T situé à Revel (31) et à ses cotraitants, les bureaux d'études OPC WAVELET, SAI, GCIS.

Vu la délibération n°38/2018 du 10 septembre 2018 approuvant le contenu architectural de l'avant-projet définitif relatif au projet de réhabilitation / extension du siège administratif du PETR du Pays Lauragais,

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical l'état d'avancement du projet d'extension /réhabilitation du siège administratif du PETR et notamment les éléments présentés en séance du 10 septembre lors duquel l'avant-projet définitif avait été approuvé.

Il rappelle que l'enveloppe financière associée à ce projet devait faire l'objet de précisions complémentaires.

La commission travaux a ainsi poursuivi son travail avec le maître d'œuvre à ce sujet, donnant lieu au plan de financement prévisionnel suivant :

COUT des TRAVAUX : 460 000€ (incluant la toiture photovoltaïque)

FRAIS ETUDES correspondants : 66 480 €

TVA : 18 953 €

Postulat d'un PRET à 1.5% sur 15 ans et de 40% de subventions.

ESTIMATION DU TOTAL à FINANCER : 291 933€

M. Le Président précise que ce plan de financement (ne tenant pas compte du retour sur investissement de la toiture photovoltaïque) permet de respecter à la fois les principes d'aménagement déjà actés les masses financières déjà validées en comité syndical du 11 septembre 2017.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Ayant entendu l'exposé du Président,

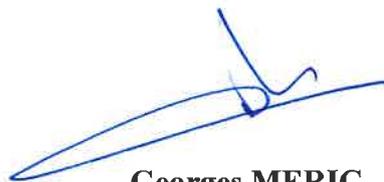
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- D'approuver l'Avant-Projet Définitif et son enveloppe financière tels que présentés,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la poursuite de ce dossier, dont la demande de permis de construire et les demandes de financements ou subventions afférentes.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 12 Novembre 2018

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr